



# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



## Notes sur la Couverture médiatique audiovisuelle du 07 au 13 octobre 2015

Ce rapport vise à déterminer dans quelle mesure et comment les médias agissent comme agent de pacification ou plutôt comme amplificateur des tensions, à travers l'identification des propos incendiaires proférés dans les médias. Il sert également à observer les foyers de tension qui se manifestent dans le pays et qui reçoivent une couverture médiatique.

### A LA UNE

#### PROJET DE LOI SUR LA CENI : ADOPTÉ AVEC UN SEUL AMENDEMENT

Le projet de loi sur la Commission électorale nationale indépendante a été adopté par 85 députés sur 151, lors de la session extraordinaire du Parlement. Un seul amendement a été apporté au texte, à savoir l'âge minimum des membres du bureau de la nouvelle structure en charge de l'organisation des élections, qui a été fixé à 35 ans au lieu de 40 ans. Même si les autres dispositions dudit texte ont été conservées, y compris celles prévoyant l'intégration des partis politiques dans la composition du bureau non permanent de la CENI, les groupements politiques MAPAR et ARMADA ont fait montre d'une forte contrariété vis-à-vis du document en lui-même et de la manière dont il a été adopté. Ainsi, le vote du texte n'a pas vu la participation des députés issus de ces deux formations politiques. En effet, l'adoption du texte, sans la mise en place au préalable d'une commission paritaire en charge de l'étude parallèle du projet de loi initié par le ministère de l'Intérieur et de la proposition de loi élaborée par le VPM-MMM, a été sujette à controverses. Ajoutant à cela, le sentiment de trahison ressenti par les formations politiques ayant participé aux consultations initiées par le ministère de l'Intérieur. Ces dernières considèrent que leur proposition n'a pas été prise en compte. De son côté, le gouvernement maintient que l'adoption du texte s'est faite de manière totalement inclusive.

**KOLO TV** apporte son point de vue sur le nombre de parlementaires ayant adopté le texte. Il attire l'attention sur le fait que le comptage effectué par l'Assemblée nationale ne coïncide pas avec le nombre de députés recensé par les journalistes, qui est de 77 seulement. Christine Razanamahasoa confirme, d'ailleurs, que la majorité n'a jamais atteint ce record de 85 députés. Aussi, **FREE FM** annonce sans réserve, un total de 58 députés s'étant prononcés en faveur du projet de loi, sur les 76 députés présents, renforçant le doute sur le chiffre avancé par la Chambre basse.

Concernant la proposition de loi du VPM-MMM, groupement affilié à l'ARMADA, celle-ci aurait été combinée avec le projet de loi du gouvernement, comme l'informe **TV PLUS**, en rapportant les dires du ministre de l'Intérieur. Ce dernier a ajouté, en ce sens, que les suggestions des sociétés civiles et des partis politiques ont également été prises en compte. Un avis contredit par le président du groupement politique VPM-MMM, Hajo Andrianainarivelo qui, sur les ondes de **FREE FM** et de **RADIO PLUS**, accuse le gouvernement d'avoir trompé les partis politiques. Pour lui, il n'y a eu aucune considération des propositions émises lors des séances de consultation initiées par le ministère de l'Intérieur. Le ministre de l'Intérieur a déjà reconnu ce tort, souligne toujours Hajo Andrianainarivelo, pour introduire qu'une commission paritaire en charge de l'étude parallèle des deux propositions de loi, celle du gouvernement et celle du parti, aurait dû être mise en place. Pour le journaliste de la station **VIVA**, le vote lors de la session plénière a été une simple formalité, en constatant l'attitude, jugée hypocrite, de certains députés présents lors des séances de consultation à l'Hôtel Colbert. Affichant ouvertement sa position, le journaliste dénonce les parlementaires s'étant opposés au projet du gouvernement lors des consultations à l'Hôtel Colbert. Ces mêmes parlementaires n'ont eu ensuite aucun scrupule à voter en faveur du texte. Par contre, l'adhésion des députés du parti **TIM** à ce projet de loi n'est pas étonnant, au vu du rapprochement entre le ministre

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



d'Etat Rivo Rakotovo et le président du parti, Marc Ravalomanana. Les auditeurs de la radio **ANTSIVA**, dans le cadre de l'émission **Sehatra ho an'ny mpihaino**, voient dans l'adoption de ce projet de loi, une assurance de la réélection de l'actuel Président de la République, en 2018.

## LALAO RAVALOMANANA ENFIN INVESTIE DE SES FONCTIONS

L'ex Première Dame, Lalao Ravalomanana prend officiellement les rennes de la Commune Urbaine d'Antananarivo. Un avènement qui a attiré l'attention des médias de la capitale. Lalao Ravalomanana, élus sous la bannière du parti TIM, a immédiatement réuni ses nouveaux collaborateurs afin de solliciter leur aide dans la réalisation du programme qu'elle a présenté lors de sa campagne. Cette dynamique au niveau de l'exécutif de la Commune a été suivie par le conseil municipal, qui a tenu sa première réunion le 13 octobre dernier. A l'ordre du jour, l'élection des 4 membres du bureau. A l'issue de cette rencontre, l'on apprend que les membres élus, dont le nouveau président du conseil municipal, Faustin Andriambahoaka, sont tous issus du parti TIM ; les autres formations politiques n'ayant pas présenté de candidat. La journée du 14 octobre sera donc marquée par la passation de service entre le nouveau président du conseil et son prédécesseur.

La radio **ANTSIVA** met en avant un des aspects critiques de la prise de fonction de Lalao Ravalomanana. En adoptant une approche approfondie, la station concentre une grande partie de son **journal parlé** sur la déclaration du Préfet de police d'Antananarivo, selon laquelle la décision d'ouvrir ou non la Place de la Démocratie revient à la magistrature de la Ville. L'information est reprise dans la rubrique chronique de l'émission interactive **Sehatra ho an'ny mpihaino**. Le chroniqueur, comme tentant de mettre en garde, évoque de manière chronologique les mouvements populaires organisés dans la capitale, spécialement sur la Place de la Démocratie, ayant causé la chute des précédents régimes. Puis, mettant le point sur l'enjeu que représente cette Place de la Démocratie et sans faire clairement référence au couple Ravalomanana, il conclut que les dirigeants, à tous les niveaux, devraient être plus à l'écoute des demandes de la population, pour éviter que de tels scénarios se reproduisent.

**TV PLUS** pour sa part, face au discours assez sévère du Général Andrianafidisoa, a joué la carte de la neutralité. Selon ce haut gradé, l'Exécutif étant investi de tout pouvoir de droit public, n'hésitera pas à remplacer Lalao Ravalomanana par un PDS, si elle venait à causer des troubles d'ici 2018. La Mairesse a donc tout intérêt à travailler dans la tranquillité, sans se soumettre au forçage de son époux. La **TVM** et la **RNM** comme à l'accoutumée, sont restées prudentes et se sont contentées de survoler l'information. Une démarche que **MA-TV** décide de suivre en ajoutant que le candidat perdant à la Mairie, Andry Ranaivo, du Stand Up Tanà compte assister à la réunion des conseillers, tandis que l'association Freedom se déclare déjà prête à jouer le rôle de contre-pouvoir. A ce propos, la présidente de Freedom, Lalatiana Rakotondrazafy estime que la CUA est dirigée par une minorité, vu le taux de participation résolument bas aux dernières élections municipales. La station **VIVA** a réagi cette déclaration, et ne cache pas son opposition au couple Ravalomanana. Ainsi, soutenant les propos de cette ex candidate aux scrutins communaux, le journaliste vocifère qu'un jour, Ravalomanana ne bénéficiera plus des faveurs du Conseil des églises chrétiennes de Madagascar pour le laver de tout soupçon, surtout face à la dictature qui transparait déjà au niveau de la CUA. Seule **RADIO PLUS** s'est penchée sur la partie du discours de Lalatiana Rakotondrazafy, apportant une explication au retrait des autres partis durant l'élection du bureau du conseil municipal. Pour elle, le TIM, majoritaire au sein du conseil, aurait de toutes les manières remporté ces élections municipales.

## LE DECRET SUR L'INTERDICTION D'UTILISATION DE SACS EN PLASTIQUE CRÉE DES REMOUS

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



Plusieurs jours après son entrée en vigueur, le décret portant interdiction de production, d'importation, de commercialisation et d'utilisation de sachets en plastique de moins de 50 microns sur tout le territoire national, a toujours du mal à passer. En effet, beaucoup avaient présagé que ce décret susciterait des appréhensions ; les sacs en plastique étant indispensables au quotidien des Malgaches.

*Le ministre de l'Environnement a invité tout un chacun à respecter les termes de ce nouveau décret, sur l'antenne de MA-TV. Il a également rappelé à l'ordre les usines qui continuent à produire des sacs en plastique. Or, comme l'informe la radio ANTSIVA, certaines sociétés ont assimilé l'unité « micron » à la taille du sachet. Pour leur part, les chaînes nationales TVM et RNM, ont choisi de mettre en avant les efforts déployés par les acteurs gouvernementaux. Ainsi, de manière à mettre en lumière une administration soucieuse de l'intérêt de la sa population, les stations se sont penchées sur la descente effectuée par la délégation conduite par le ministre du Commerce sur la place du marché de Nosy-Be. Cette descente visait non seulement à vérifier que le produit avait effectivement disparu des marchés, mais surtout pour s'enquérir des problèmes rencontrés par les commerçants. Mais pour VIVA, les responsables ont fait preuve de précipitation dans la mise en application de ce décret, qui aurait dû faire l'objet de mesures d'accompagnement. VIVA soulève également le cas des deux usines Vitaplast et Gasyplast. En effet, si la première s'est vu refuser l'autorisation de produire des sacs biodégradables, ce n'est pas le cas pour Gasyplast, société gérée par une famille de dirigeants. En somme, la télévision conclut que le véritable but de l'Etat dans l'adoption de ce décret n'était pas de protéger l'environnement, mais de favoriser les affaires des tenants du pouvoir. TV PLUS, par ailleurs, a préféré aborder l'affaire sous un angle plus mesuré et a porté son attention sur la situation des employés de l'usine de production de sacs en plastique Vitaplast. Selon elle, la plupart des employés sont actuellement au chômage et font appel à l'Etat pour les sortir de leur détresse.*

## FOYERS DE TENSION

### ENIEME ATTAQUE DES DAHALO : LE VILLAGE DE BEFOTAKA CIBLE

Les « dahalo » font une fois de plus, parler d'eux. En effet, une centaine de voleurs de bovidés ont attaqué la brigade de la gendarmerie de Befotaka, dans la nuit du 09 octobre. Le bilan de l'attaque s'annonce lourd, avec 3 dahalo, 3 gendarmes et un vigile communautaire tués. Une partie de l'artillerie des forces de l'ordre, dont 5 pistolets et 5 fusils de chasse ainsi qu'une centaine de munitions, a également été dérobée. D'après les explications du Colonel Anthony Rakotoarisoa, les unités de Vangaindrano, de Fianarantsoa et de Farafangana ainsi que les émissaires de l'opération « Fahalemana » ont déjà été dépêchés sur place.

*MA-TV et VIVA se sont montrées neutres dans le traitement de cette nouvelle, en se contentant de rapporter les déclarations du Général Rakotoarisoa Anthony par rapport au recensement de l'artillerie dérobée. ANTSIVA, pour sa part s'est enquis de différents avis, dans le but de mettre en lumière un gouvernement incompetent face à l'insécurité qui sévit dans différentes zones du pays. Ainsi, l'ancien Premier ministre Omer Beriziky soutient qu'un manque de concertation avec la population est à l'origine de la recrudescence de l'insécurité. Non sans une pointe d'alarmisme, le journaliste voit dans ces événements, l'émergence de chefs de guerre qui agissent non seulement dans le vol d'ossements humains, mais aussi dans le trafic de ressources naturelles. Renforçant les craintes en ce sens, la chroniqueuse Annick Raherimanana relaie des rumeurs selon lesquelles ces bandits menacent de rejoindre les grandes villes. Elle en déduit qu'il ne s'agit pas de simples phénomènes de « dahalo ». Quant aux auditeurs de l'émission interactive **Sehatra ho an'ny mpihaino**, ils ont fait montre d'une attitude très virulente à l'endroit des tenants du pouvoir. La plupart soupçonne l'implication d'une haute autorité dans cette affaire, tandis que pour d'autres, l'insécurité ambiante*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



tient du laxisme et de l'incompétence des dirigeants. Michel Ralibera, animateur de cette émission, ajoute que « ces dahalo finiront par perpétrer un coup d'Etat ». D'ailleurs, il va plus loin en faisant l'analogie avec le mouvement Boko Haram.

## PROPOS ILLEGITIMES

L'émission **Sehatra ho an'ny mpihaino**, de la radio **ANTSIVA** a été le théâtre de discours diffamatoires à l'encontre des politiciens. Ces propos surviennent suite à l'attaque de la caserne de la gendarmerie de Befotaka. En effet, les auditeurs affirment que « le gouvernement Kolo Roger a distribué des billets aux dahalo pour qu'ils arrêtent les pillages ». Se ralliant à ces accusations infondées, le journaliste s'interroge avec indignation : « Dans quel pays vit-on ? Est-il logique de rémunérer les bandits ? Il est primordial de les sanctionner ? »

Les forces de l'ordre n'ont pas été en reste, et constituent la cible de voix infondées dans le cadre de l'opération « Fahalemana ». A cet effet, le député de Belo-sur-Tsiribihina, Paul Rakotozanakolona, interviewé par **KOLO TV**, affirme que « les éléments des forces de l'ordre rackettent les populations du Sud et n'hésitent pas à tuer ». La station a expressément choisi de diffuser cette intervention pour prouver que l'opération « Fahalemana » est en train de dégénérer.

Dans le contexte se rapportant au délestage, le journaliste de **FREE FM** qualifie les Malgaches de « bande de masochistes », au point de ne pas réagir malgré leurs souffrances. Le journaliste fait ainsi référence au délestage certes, mais aussi à la conjoncture économique et sociale en général.

## FORMAT DE COUVERTURE

L'émission **Ady Hevitra** du 08 octobre, sur la station **VIVA**, a axé son thème sur le décret relatif à l'interdiction d'utiliser des sacs en plastique. Les invités de l'émission, à savoir Guillaume Razaka Miadana et Christophe Ranaivoson, délégués syndicaux au sein de l'entreprise Vitaplast, ont donné leur point de vue sur ce décret, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier. D'après les explications des délégués syndicaux, 85% des employés se retrouvent actuellement au chômage technique depuis plus de 3 mois. L'entreprise a déjà envoyé une requête au bureau du ministère de l'Environnement, du ministère de l'Economie, à la Présidence de la République et au Premier ministre, ainsi qu'à tous les ministres concernés afin de retarder l'application de ce décret. D'ailleurs, l'Etat n'a pas encore pu vérifier si les sachets fabriqués à partir de maïs produits par Vitaplast sont réellement biodégradables, et l'entreprise s'est vu ainsi refuser l'autorisation d'en produire. A noter que les autres entreprises confectionnent des sachets à partir de manioc.

Par ailleurs, **RADIO PLUS** a consacré une émission spéciale à la ministre de la Population Onitiana Realy, à l'occasion de laquelle elle s'est expliquée sur la raison de son silence depuis son intégration au sein du gouvernement. Avec son ancien statut de journaliste — de cette station —, elle avait le droit, selon elle, de s'exprimer librement et surtout de critiquer. Maintenant qu'elle fait partie du gouvernement, elle s'est engagée à la solidarité entre membres du gouvernement et à un devoir de réserve. Et de conclure que « ce silence était un choix. Quand on choisit d'intégrer le gouvernement, on choisit de faire de la politique. Il faut savoir distinguer les deux fonctions et les deux statuts ».

Tiaray RANDRIAMALALA: [tiaray.randriamalala@eces.eu](mailto:tiaray.randriamalala@eces.eu)

Honorine RAMISARIVelo: [misa.ramisarivelo@eces.eu](mailto:misa.ramisarivelo@eces.eu)

Site Web: [www.incipals.eu](http://www.incipals.eu)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

